



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 16 mars 2016

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 16 mars 2016 à la salle Wallace de la susdite MRC.

Sont présents :

Jacques Madore	préfet	Saint-Malo (M)
Johnny Pizar	maire	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Nicole Couture	conseillère	Compton (M)
Pierre Paquette	conseiller	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Réjean Masson	maire	Martinville (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
Benoît Roy	conseiller	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Gilbert Ferland	maire	Stanstead-Est (M)
Nathalie Dupuis	maresse	Waterville (V)

Sont absents :

Bernard Marion	maire	Sainte-Edwidge-de-Clifton (CT)
----------------	-------	--------------------------------

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 17 février 2016
- 4.2 Suivi des procès-verbaux

5.0 TRÉSORERIE

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.3 Amélioration de l'habitat – Autorisation à déboursier
- 5.4 Suivis et transferts budgétaires
- 5.5 Résiliation du contrat – Gestion des matières résiduelles
- 5.6 Gestion contractuelle
 - 5.6.1 Travaux de géomatiques pour le PDZA
 - 5.6.2 Assurances collectives
- 5.7 Tournoi de golf de la fête régionale de la famille – Autorisation à dépenser
- 5.8 Planificateur ÉLÉ
 - 5.8.1 Autorisation à déboursier
 - 5.8.2 Espace publicitaire de la MRC
- 5.9 Conseil sport loisir – Adhésion 2016-2017 et désignation des représentants pour AGA



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 5.10 Bornes électriques – Projet régional
- 5.11 Forêt Hereford – Aide financière de la NHCF
- 5.12 Fondation de la Frontalière – Souper-bénéfice

6.0 AMÉNAGEMENT-DÉVELOPPEMENT-ENVIRONNEMENT

- 6.1 Rapport annuel de gestion des matières résiduelles – 2015
- 6.2 Comité consultatif de la forêt privée – Membre représentant les producteurs forestiers

7.0 AVIS DE MOTION

8.0 RÈGLEMENTS

- 8.1 Règlement de contrôle intérimaire sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook (zones inondables et milieux humides)
- 8.2 Règlement constituant un comité consultatif en transport au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement

9.0 AUTRES AFFAIRES

- 9.1 Acti-Bus de la région de Coaticook
 - 9.1.1 Prévisions budgétaires 2016 modifiées
 - 9.1.2 Rapport d'exploitation 2015
 - 9.1.3 Rapport d'activités 2015 et grilles tarifaires
 - 9.1.4 États financiers 2015
 - 9.1.5 Subvention du MTQ – Transport collectif – Versement
 - 9.1.6 Subvention du MTQ – Transport adapté – Versement
 - 9.1.7 Assemblée générale annuelle
 - 9.1.8 Annexes pour circuits entourant *Foresta Lumina*
- 9.2 CSHC – Rapport annuel 2014-2015
- 9.3 CSRS- Projet de Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019
- 9.4 Gestion contractuelle – Repères géodésiques – Inspection et entretien 2016-2018
- 9.5 Licence d'utilisateur pour l'utilisation des données Lidar 2015 recueillies dans le secteur du bassin versant de la rivière Coaticook
- 9.6 Comité de sécurité publique – Représentant du secteur Dixville/Saint-Herménégilde

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- 10.1 Procès-verbal du Comité administratif (CA) du 9 mars 2016
- 10.2 Compte-rendu du Comité de sécurité publique du 17 février 2016
- 10.3 Compte rendu du comité consultatif de la forêt privée du 10 mars 2016
- 10.4 Compte rendu du Comité d'Actions touristiques de la région de Coaticook du 10 mars 2016

11.0 RECOMMANDATIONS

- 11.1 Comité administratif du 9 mars 2016
 - 11.1.1 Société canadienne du cancer – Mois de la Jonquille



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 11.1.2 Annulation de la résolution 2016-CA-03-58 - Remplacements
- 11.2 Comité de sécurité publique du 17 février 2016
 - 11.2.1 Demande d'aide financière de Carrefour Loisirs

12.0 CORRESPONDANCE

- 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»
- 12.2 COGESAF – Approbation gouvernementale de la mise à jour du Plan directeur de l'eau

13.0 RAPPORTS

- 13.1 Préfet
- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Directeur général et Équipe de la MRC
- 13.4 Autres informations et/ou rapports
 - 13.4.1 FQM- Bulletin Contact du 7 mars 2016
 - 13.4.2 État des routes et période de dégel

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h36 par le préfet. Le préfet Monsieur Jacques Madore souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC et préside la rencontre. Le directeur général Dominick Faucher est présent. Nancy Bilodeau, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire. Monsieur Bernard Marion est absent lors de l'ouverture.

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

La vice-présidente Madame Patricia Sévigny et le directeur général Monsieur Martial Gaudreau présentent la position de la CSHC quant au projet de loi n° 86. Leur mémoire «Et si le grand perdant était l'élève en région» sera présenté et déposé le 24 mars prochain.

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérard Duteau
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Piszar

CM2016-03-50



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX

CM2016-03-51

4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2016

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 17 février 2016 et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION du conseiller Gilbert Ferland
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 17 février 2016, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Rien à signaler.

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière adjointe dépose la liste des comptes d'un montant total de 891 444,59 \$ payés au 17 février 2016 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 33 540,31 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

CM2016-03-52



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 33 540,31 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2016, pour le mois de février, comme ici au long reproduit.

CM2016-03-53

5.3 AMÉLIORATION DE L'HABITAT - AUTORISATION À DÉBOURSER

ATTENDU que suite à la révision des processus et la décentralisation des activités de livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec, la MRC de Coaticook, comme partenaire a maintenant une plus grande autonomie et plus de responsabilités ;

ATTENDU que les dossiers PRR 0003 et PRR 0004 dans le cadre du programme RénoRégion offert par la Société d'habitation du Québec furent analysés et jugés admissibles ;

ATTENDU que le dossier P-1222631 dans le cadre du programme d'Adaptation de domicile (PAD) offert par la Société d'habitation du Québec fut analysé et jugé admissible ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires et entrepreneurs ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérard Duteau
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement des montants de subvention dans les dossiers précités des programmes RénoRégion et d'Adaptation de domicile (PAD), tous deux offerts par la Société d'habitation du Québec de même que les honoraires de l'inspecteur, Monsieur Pierre Laliberté dans ces dossiers.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

5.4 SUIVIS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Rien à signaler.

5.5 RÉSILIATION DU CONTRAT – GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2015-11-272, la MRC de Coaticook a signé un contrat de services professionnels avec la recyclogue Madame Monique Clément pour la gestion du dossier des matières résiduelles pour l'année 2016 ;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution 2016-CA-03-60, celle-ci deviendra une employée de la MRC à compter du 4 avril prochain ;

ATTENDU qu'il est opportun de résilier, et ce d'un commun accord le contrat liant la MRC à Madame Clément pour la gestion du dossier des matières résiduelles pour l'année 2016 ;

CM2016-03-54



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU

- ▶ de résilier le contrat liant la MRC à Madame Clément pour la gestion du dossier des matières résiduelles pour l'année 2016, et ce à compter du 3 avril 2016 ;
- ▶ de procéder aux transferts des crédits nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

5.6 GESTION CONTRACTUELLE

CM2016-03-55

5.6.1 TRAVAUX DE GÉOMATIQUES POUR LE PDZA

ATTENDU que dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Coaticook, il est opportun de localiser et délimiter les friches agricoles ainsi que les surfaces cultivées sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a requis des offres de services à cet effet auprès de 3 fournisseurs selon les règles d'adjudication prescrites aux articles 938.0.1 et suivants du *Code municipal* et puisque l'évaluation sommaire pour un contrat pour ce type de service, était de moins de 20 000 \$, pouvant être conclu de gré à gré ;

ATTENDU qu'aux termes du processus trois (3) offres furent reçues et analysées quant à leur conformité ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le conseil a pris en compte le procès-verbal d'ouverture des offres reçues préparé par le chargé de projet – PDZA ainsi que la recommandation de ce dernier ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par la conseillère régionale Nicole Couture

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'adjuger le contrat pour la localisation et la délimitation des friches agricoles ainsi que des surfaces cultivées sur le territoire de la MRC au seul fournisseur ayant déposé une offre conforme et les meilleures références dans de tels dossiers, soit Néogis Solutions géomatiques Inc. au coût de 8 631,17 \$ toutes taxes incluses ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net de 7 881,91 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Aménagement du territoire et géomatique, Services professionnels*» à cet effet ;
- ▶ d'autoriser le paiement des dépenses, sur réception des honoraires, selon les termes prévus au devis.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-56

5.6.2 ASSURANCES COLLECTIVES

ATTENDU que le contrat d'assurances collectives des employés de la MRC avec la Financière Manuvie viendra à échéance le 30 avril 2016 ;

ATTENDU que le consultant en matière d'assurance collective laisse entendre que la hausse sera de plus de 30 % ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que cette hausse s'ajoute à celle de 10 % l'an dernier ;

ATTENDU que diverses options sont présentées par la direction générale ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU de confier le mandat à la direction générale de vérifier les conditions pour joindre l'achat regroupé d'assurances collectives de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour les employés de la MRC de Coaticook et de résilier le contrat avec le courtier actuel.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

CM2016-03-57

5.7 TOURNOI DE GOLF DE LA FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE – AUTORISATION À DÉPENSER

ATTENDU que le tournoi de golf de la Fête régionale de la famille se tiendra au Club de golf Dufferin Heights à Stanstead-Est le 7 juillet 2016 ;

ATTENDU que le tournoi engendre divers frais pour la préparation de l'événement ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Pierre Paquette
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'autoriser à procéder aux diverses réservations et achats requis pour la bonne marche de l'événement ;
- ▶ d'engager le crédit pour la nourriture, le vin, les voiturettes, le golf, la publicité et les cadeaux, à même le compte portant le folio 103166, selon les revenus de l'événement ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement des dépenses sur réception des factures à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

5.8 PLANIFICATEUR ÉLÉ

CM2016-03-58

5.8.1 AUTORISATION À DÉBOURSER

ATTENDU que la publication du planificateur familial ÉLÉ (Éveil à l'écriture et à la lecture) engendre divers frais ;

ATTENDU que les commandites sont suffisantes pour couvrir les dépenses reliées à ladite publication ;

ATTENDU qu'il y a également un surplus accumulé réservé à cet effet ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Benoît Roy
APPUYÉE par la conseillère régionale Nicole Couture

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'autoriser à procéder aux diverses réservations et achats pour la bonne marche de la publication du planificateur familial ;
- ▶ d'engager le crédit nécessaire à cet effet dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Santé & Bien-être – Démographie, Fournitures – Comité famille*», selon le budget et les surplus accumulés et réservés à cet effet ;
- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement des dépenses sur réception des factures à cet effet.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-59

5.8.2 ESPACE PUBLICITAIRE DE LA MRC

ATTENDU qu'un planificateur familial est distribué gratuitement à l'ensemble des familles ayant un enfant d'âge préscolaire ou primaire du territoire de la MRC et ce, depuis 6 ans ;

ATTENDU que ce projet est une initiative issue du programme d'Éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

ATTENDU que le ministère ne participe plus financièrement au projet depuis 2012 ;

ATTENDU que les partenaires souhaitent maintenir la production du planificateur familial pour les familles de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que le soutien financier de la MRC est sollicité ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Henri Pariseau
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer le projet de planificateur familial tel que présenté, en leur accordant une aide financière de 250 \$ plus les taxes applicables ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 262,47 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Administration générale – autres dépenses, Information & promotion*» ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-60

**5.9 CONSEIL SPORT LOISIR – ADHÉSION 2016-2017 ET
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS POUR AGA**

ATTENDU que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) est un organisme, qui a pour mission d'assurer le développement de la pratique du loisir et du sport en soutenant les initiatives, en harmonisant les actions, en concertant les intervenants, dans le respect de la dynamique estrienne ;

ATTENDU qu'elle sollicite la MRC de Coaticook afin que celle-ci participe à la campagne annuelle de «membership» ;

ATTENDU le CSLE soutient financièrement la MRC pour l'embauche et le maintien d'un agent de développement en loisirs aux services des municipalités ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

- ▶ de procéder au renouvellement du membership de la MRC de Coaticook pour l'année 2016-2017 au coût de 135 \$;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 135 \$ dans la Partie I dans la catégorie de fonctions «Projets spéciaux, Loisirs et culture, Cotisation et abonnement» ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires à cet effet ;
- ▶ de désigner l'élu responsable du loisirs au sein du conseil de la MRC et l'agente de développement en loisirs, Madame Sonia Doiron comme représentants de la MRC pour participer aux activités corporatives du CSLE et y exercer le droit de parole et de vote au nom de la MRC ;
- ▶ de désigner l'élu responsable du loisirs au sein du conseil de la MRC et l'agente de développement en loisirs, Madame Sonia Doiron ou l'un des représentants des municipalités locales membres de Carrefour loisirs de la MRC qui sera présents comme représentants de la MRC pour participer à l'Assemblée générale annuelle du CSLE et y exercer le droit de parole et de vote au nom de la MRC ;
- ▶ de faire parvenir copie de la présente résolution au CSLE.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-61

5.10 BORNES ÉLECTRIQUES – PROJET RÉGIONAL

ATTENDU la présentation du réseau électrique fait par les représentants d'Hydro-Québec et la présentation du projet territorial de région branché du Haut-Richelieu, le 27 octobre dernier ;

ATTENDU que plusieurs municipalités de la MRC de Coaticook ont démontré de l'intérêt d'offrir ce service public sur leur territoire à court ou moyen terme ;

ATTENDU que le pourcentage de véhicules électriques et hybrides augmente rapidement sur nos routes et que le gouvernement du Québec caresse l'objectif ambitieux d'avoir 100 000 véhicules électriques sur les routes de la province d'ici 4 ans ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU l'autonomie actuelle d'environ 160 km des véhicules électriques par rapport à l'étendue de notre territoire ;

ATTENDU que 96% de propriétaires de véhicules électriques sont membres du circuit électrique et qu'il n'y a aucune borne de recherche publique pour voitures électriques et hybrides de ce réseau sur le territoire de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'une étude a démontré qu'une moyenne de 13 \$ était dépensé, dans les commerces avoisinants, à chaque recharge ;

ATTENDU les coûts nets pour l'achat de la borne pour la municipalité soit d'environ 4 800 \$ et 14 000\$ pour une borne 240 v et 600 v ;

ATTENDU la création d'un comité de travail au niveau de la MRC pour étudier les possibilités de projet territorial structurant ;

ATTENDU la proposition d'utiliser l'enveloppe territoriale du Fonds de développement de la MRC de Coaticook afin de financer l'achat d'une borne à recharge standard par municipalité souhaitant participer au projet de circuit électrique ainsi qu'une borne pour le bureau d'accueil touristique ;

ATTENDU que les municipalités pourraient utiliser leur enveloppe locale pour payer les frais d'installation (main d'œuvre et matériel) de leur borne ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ de déployer un circuit électrique sur le territoire de la MRC de Coaticook, dès 2016 ;
- ▶ d'utiliser l'enveloppe territoriale du Fonds de développement de la MRC de Coaticook afin de financer l'achat d'une borne à recharge standard par municipalité souhaitant participer au projet de circuit électrique ainsi qu'une borne pour le bureau d'accueil touristique ;
- ▶ de permettre aux municipalités qui le désire d'utiliser leur enveloppe locale pour payer les frais d'installation (main d'œuvre et matériel) de leur borne ;
- ▶ de maintenir ces conditions d'utilisation du Fonds de développement du territoire et ce, jusqu'en 2018, pour les autres municipalités qui souhaiteront se joindre au circuit.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-62

5.11 FORÊT HEREFORD – AIDE FINANCIÈRE DE LA NHCF

ATTENDU que la New Hampshire Charitable Foundation a approuvé un transfert d'un montant de 2 500 US \$ pour supporter le coût associé à certains déplacements dans le cadre d'un projet de forêt modèle en marge du transfert du Mont Hereford à Forêt Hereford Inc. ;

ATTENDU que l'intégralité de ces fonds est destinée à Forêt Hereford Inc., mais transite par la MRC de Coaticook, celle-ci étant un organisme reconnu par la NH Charitable Foundation ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a déposé ou déposera sous peu la somme reçue dans le compte en devises américaines ouvert à cet effet ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par la conseillère régionale Nicole Couture

IL EST RÉSOLU

- ▶ de transférer intégralement en fonds canadiens le montant reçu et le taux de change à Forêt Hereford Inc., les sommes versées par la New Hampshire Charitable Foundation pour supporter les frais inhérents aux déplacements dans le cadre d'un projet de forêt de Forêt Hereford ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le traitement approprié de la présente résolution ainsi que les écritures nécessaires.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-63

5.12 FONDATION DE LA FRONTALIÈRE – SOUPER BÉNÉFICE

ATTENDU que la Fondation La Frontalière invite la MRC à participer à la 6^e édition de son Souper «Fondue chinoise à volonté» qui se tiendra le 7 mai prochain ;

ATTENDU que les billets sont au coût unitaire de 75 \$;

ATTENDU que les profits seront directement investis auprès des jeunes de la Frontalière ;

ATTENDU la «Politique concernant les demandes d'aide financière et de commandites» en vigueur depuis le 20 octobre 2004 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gilbert Ferland
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'accepter de participer à la 6^e édition du Souper «Fondue chinoise à volonté» de la Fondation La Frontalière ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 150 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, administration générale-législation, déplacement-préfet*» pour la représentation de la MRC ;
- ▶ de facturer le coût du billet de la conjointe du préfet ;
- ▶ d'appliquer les revenus supplémentaires, qui seront alors disponibles dans la catégorie de fonctions «*Aménagement-fonctionnement, recouvrement autres*» au paiement partiel de la dépense dans la catégorie de fonctions «*Aménagement administration générale-gestion administrative, déplacements*», afin que la MRC n'assume que la dépense réelle liée au préfet, dans ce poste budgétaire ;
- ▶ de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

6.0 AMÉNAGEMENT- DÉVELOPPEMENT- ENVIRONNEMENT

CM2016-03-64

6.1 RAPPORT ANNUEL DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - 2015

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte le rapport de gestion des matières résiduelles pour l'année 2015 et en fait sien comme ici au long reproduit :

ATTENDU que la secrétaire en résume les grandes lignes et faits saillants ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport annuel de gestion des matières résiduelles pour l'année 2015, tel que présenté et de le transmettre aux municipalités locales.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-65

**6.2 COMITÉ CONSULTATIF DE LA FORÊT PRIVÉE –
MEMBRE REPRÉSENTANT LES PRODUCTEURS
FORESTIERS**

ATTENDU le règlement n° 2-307 constituant un comité consultatif de la forêt privée au sein de la Municipalité régionale de comté de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement ;

ATTENDU que le poste de producteur de sapins de Noël est vacant ;

ATTENDU la candidature de Monsieur André Desrosiers à ce poste ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérard Duteau
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU de désigner Monsieur André Desrosiers comme membre - producteur de sapins de Noël comité consultatif de la forêt privée au sein du Comité consultatif de la forêt privée (CCFP) de la Municipalité régionale de comté de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ADOPTION

7.0 AVIS DE MOTION

Rien à signaler.

8.0 RÈGLEMENTS

CM2016-03-66

8.1 RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK (ZONES INONDABLES ET MILIEUX HUMIDES)

ATTENDU que la MRC est en processus de révision de son schéma d'aménagement ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook désire sauvegarder l'intégrité des plaines inondables et milieux humides présents sur le territoire, et ainsi assurer la sécurité des personnes et des biens ;

ATTENDU les délais inhérents à l'entrée en vigueur par concordance des normes du SADD relatives à la protection et à la mise en valeur des boisés dans les règlements municipaux ;

ATTENDU que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à la MRC d'adopter un règlement de contrôle intérimaire, afin de s'assurer que les efforts de planification ne seront pas rendus vains par la réalisation de projets qui compromettraient la portée des nouvelles orientations et règles d'aménagement et d'urbanisme en voie d'être définis ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 17 février 2016 ;

ATTENDU que les comités suivants de la MRC ont été consultés et ont eu la chance de s'exprimer : Comité de gestion de l'eau, Comité consultatif de la forêt privée, Comité Aménagement et Comité consultatif agricole ;

ATTENDU que le présent règlement fut remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook lors de la convocation de l'assemblée du 16 mars 2016 ;

ATTENDU que les membres du conseil renoncent à sa lecture ;

ATTENDU que le directeur général en rappelle les grandes lignes, tel que le projet avait été présenté par Madame Marie-Claude Bernard lors de la session du 21 octobre 2015 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'adopter le règlement de contrôle intérimaire visant à sauvegarder l'intégrité des plaines inondables et milieux humides présents sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, comme ici au long reproduit et tel que présenté ;
- ▶ d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 7-003 (2016) et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-67

8.2 RÈGLEMENT CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF EN TRANSPORT AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET DÉTERMINANT SA COMPOSITION ET SES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

ATTENDU que le conseil prend en compte le règlement numéro 2-318 (2016) «*Règlement instituant un Comité consultatif en transport au sein de la MRC de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement*» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 25 novembre 2015 ;

ATTENDU que le conseil accorde une dispense de lecture, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook avec leur avis de convocation ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la secrétaire en rappelle toutefois l'objet du règlement soit la création d'un Comité consultatif en transport au sein de la MRC qui sera composé de 6 membres avec droit de vote et dont le mandat principal consiste à étudier toute question relative au transport collectif ou adapté et de soutenir la MRC dans son rôle de responsable du transport collectif et adapté sur le territoire de la MRC ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Pierre Paquette

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'approuver et adopter le règlement 2-318 (2016) *Règlement instituant un Comité consultatif en transport au sein de la MRC de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement* tel que présenté ;
- ▶ d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 2-318 (2016), et en conséquence, signé par le préfet et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de la greffière.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

9.0 AUTRES AFFAIRES

9.1 ACTI-BUS DE LA RÉGION DE COATICOOK



CM2016-03-68

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

9.1.1 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 MODIFIÉES

ATTENDU que la MRC de Coaticook a signé une entente pour l'organisation d'un service de transport collectif dans la MRC de Coaticook avec Acti-Bus de la Région de Coaticook Inc. ;

ATTENDU qu'une des obligations d'Acti-Bus est de transmettre le ou vers le 31 décembre les prévisions financières de l'année suivante ;

ATTENDU que le conseil a refusé aux termes de la résolution CM2015-11-284 les prévisions budgétaires de 2016 présentées par Acti-Bus ;

ATTENDU que le conseil prend en compte les prévisions budgétaires de 2016 telles que modifiées par Acti-Bus et acceptées par son conseil d'administration le 2 mars dernier et en fait siennes comme ici au long reproduites ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU d'accepter les prévisions budgétaires de 2016 telles que modifiées par Acti-Bus et acceptées par son conseil d'administration le 2 mars dernier.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-69

9.1.2 RAPPORT D'EXPLOITATION 2015

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte le rapport d'exploitation pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural du ministère des Transports du Québec et en fait sien comme ici au long reproduit ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Vanasse
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'adopter le rapport d'exploitation d'Acti-Bus de la région de Coaticook Inc., produit dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural du ministère des Transports du Québec plus amplement décrit ci-haut ;
- ▶ de transmettre ledit rapport d'exploitation ainsi que les états financiers vérifiés de l'année 2015 à la direction régionale de l'Estrie du ministère des Transports du Québec, conformément aux obligations du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-70

9.1.3 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015 ET GRILLES TARIFAIRES

ATTENDU que la MRC de Coaticook a signé une entente pour l'organisation d'un service de transport collectif dans la MRC de Coaticook avec Acti-Bus de la Région de Coaticook Inc. ;

ATTENDU que le conseil prend en compte une copie du rapport d'activités 2015 ainsi que les grilles tarifaires présentées par Acti-Bus et en fait siennes comme ici au long reproduites ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Benoît Roy
APPUYÉE par le conseiller régional Gérard Duteau

IL EST RÉSOLU d'approuver et d'adopter le rapport d'activités 2015 ainsi que les grilles tarifaires d'Acti-Bus, tels que présentés.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-71

9.1.4 ÉTATS FINANCIERS 2015

ATTENDU que la MRC de Coaticook a signé une entente pour l'organisation d'un service de transport collectif dans la MRC de Coaticook avec Acti-Bus de la Région de Coaticook Inc. ;

ATTENDU que le conseil prend en compte les états financiers pour l'année 2015 présentés par Acti-Bus et en fait siens comme ici au long reproduits ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU d'approuver et d'adopter les états financiers d'Acti-Bus pour l'année 2015, tel que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-72

9.1.5 SUBVENTION DU MTQ – TRANSPORT COLLECTIF - VERSEMENT

ATTENDU qu'une enveloppe est gérée par le ministère des Transports dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité*, entièrement réservée au développement du transport collectif en milieu rural ;

ATTENDU que les MRC ont la responsabilité de l'élaboration d'un projet de transport collectif ;

ATTENDU que la MRC a procédé à une étude des besoins et de faisabilité dans l'exploitation d'un service de transport collectif en milieu rural afin d'avoir accès au *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural* ;

ATTENDU que l'organisme de transport adapté (Acti-Bus) gère les différentes facettes du transport collectif sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que la contribution monétaire de la MRC et des municipalités pour l'année 2016, pour le transport collectif est de 42 000 \$;

ATTENDU que la contribution estimée des usagers est de 85 000 \$ pour la même période, pour un total de 127 000 \$;

ATTENDU que la MRC de Coaticook est admissible à une aide équivalente au double de la contribution du milieu ainsi que la part provenant des usagers, jusqu'à concurrence de 200 000 \$;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Pierre Paquette
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse

IL EST RÉSOLU

- ▶ de procéder à une demande d'aide financière auprès du ministère des Transports du Québec, dans le cadre du *Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional* pour l'année 2016, pour un montant de 200 000 \$;
- ▶ de remettre l'intégralité du montant ainsi perçu à Acti-Bus, suivant sa réception ;
- ▶ de transmettre copie de la présente résolution à Acti-Bus.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-73

9.1.6 SUBVENTION DU MTQ – TRANSPORT ADAPTÉ – VERSEMENT

ATTENDU qu'une enveloppe (le Programme de subvention au transport adapté CT no 214454) est gérée par le ministère des Transports afin de soutenir le milieu municipal afin de lui permettre d'assurer une certaine mobilité aux personnes handicapées du Québec pour permettre leur accès aux activités de leur communauté et, ainsi, favoriser leur pleine intégration sociale ;

ATTENDU qu'aux termes du règlement n° 2-312 (2015) – «*Règlement concernant l'acquisition de compétences par la MRC de Coaticook sur l'ensemble de son territoire en matière de transport en commun relativement au transport collectif et au transport adapté*» adopté le 17 juin 2015, la MRC a acquis la compétence au niveau du transport collectif et au transport adapté sur l'ensemble de son territoire ;

ATTENDU que l'organisme de transport adapté (Acti-Bus) gère les différentes facettes du transport adapté sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU qu'Acti-Bus offre également des services de transport collectif régional et s'est assuré que la gestion des deux programmes a fait l'objet d'une comptabilité distincte ;

ATTENDU que la subvention reçue dans le cadre du présent programme est réservée à l'organisation du transport adapté ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Vanasse



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- ▶ de procéder à une demande d'aide financière auprès du ministère des Transports du Québec, dans le cadre du *Programme* de subvention au transport adapté CT no 214454 pour l'année 2016 ;
- ▶ de remettre l'intégralité du montant ainsi perçu à Acti-Bus, suivant sa réception ;
- ▶ de transmettre copie de la présente résolution à Acti-Bus.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

9.1.7 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Information est donnée à l'effet que l'assemblée générale annuelle d'Acti-Bus de la région de Coaticook se tiendra le 30 mars 2016 à 19h00, à leurs bureaux, chemin de la Gravière à Coaticook.

9.1.8 ANNEXE POUR CIRCUITS ENTOURANT FORESTA LUMINA

ATTENDU que la Ville de Coaticook a signé un contrat avec Acti-Bus de la région de Coaticook portant sur le transport (adapté, collectif et interurbain) le 10 janvier 2011 ;

ATTENDU qu'une annexe fut ajoutée le 16 juin 2015 pour la saison estivale et *Foresta Lumina* en vertu de l'article 4.2 du Contrat de services ;

CM2016-03-74



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'aux termes du règlement n° 2-312 (2015) – «Règlement concernant l'acquisition de compétences par la MRC de Coaticook sur l'ensemble de son territoire en matière de transport en commun relativement au transport collectif et au transport adapté» adopté le 17 juin 2015, la MRC a acquis la compétence au niveau du transport collectif et au transport adapté sur l'ensemble de son territoire ;

ATTENDU qu'il y a lieu de reconduire les termes de l'annexe 2015 pour la saison estivale 2016, sous réserve des modifications relatives aux dates de services et la rémunération d'Acti-Bus ;

ATTENDU que la Ville de Coaticook a approuvée l'annexe et les modifications, telles que présentées ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU d'autoriser le préfet et le directeur général à signer l'annexe pour la saison estivale 2016 requise en vertu de l'article 4.2 du Contrat de services et celle-ci fera partie intégrante du contrat signé par la Ville de Coaticook avec Acti-Bus de la région de Coaticook portant sur le transport (adapté, collectif et interurbain) le 10 janvier 2011.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

9.2 CSHC – RAPPORT ANNUEL 2014-2015

La vice-présidente Madame Patricia Sévigny et le directeur général Monsieur Martial Gaudreau présentent le rapport annuel 2014-2015 de la Commission scolaire des Hauts-Cantons. Celui-ci est également disponible au www.cshc.qc.ca/rapport_annuel.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2016-03-75

9.3 CSRS – PROJET DE PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2016-2019

ATTENDU que la secrétaire dépose le projet de plan triennal 2016-2019 de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la région de Sherbrooke conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3)* ;

ATTENDU que le conseil des commissaires procédera à l'adoption de ce plan lors de sa séance du 17 mai 2016 ;

ATTENDU qu'aucun bâtiment sur le territoire de la MRC n'est classé comme excédentaire ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU de prendre acte du plan triennal 2016-2019 de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la région de Sherbrooke tel que soumis.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-76

9.4 GESTION CONTRACTUELLE – REPÈRES GÉODÉSIQUES – INSPECTION 2016-2018

ATTENDU que le contrat concernant l'inspection et l'entretien du réseau géodésique sera échu le 30 avril 2016 ;

ATTENDU que Services d'inspection et maintenance de repères géodésiques propose un contrat d'inspection et d'entretien sensiblement au même prix que les années précédentes ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le conseil prend en compte le projet de contrat du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2018 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par la conseillère régionale Nicole Couture

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'autoriser la signature du contrat d'inspection et d'entretien du réseau géodésique, tel que proposé par Services d'inspection et maintenance de repères géodésiques ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit d'un montant de 16 652,88 \$ (ou de 24 paiements mensuels de 693,87 \$) avant toutes taxes dans la Partie IV, dans la catégorie de fonctions «*Repères géodésiques, Aménagement, Services techniques*» ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires mensuels, tels qu'établis au contrat.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	6,11		
Nicole Couture	7	33,25		
Pierre Paquette	2	7,29		
Richard Belleville	1	2,98		
Réjean Masson	1	4,79		
Gérard Duteau	2	6,92		
Benoît Roy	1	5,00		
Henri Pariseau	1	1,03		
Gilbert Ferland	2	6,26		
Nathalie Dupuis	5	21,10		
TOTAL	24/26	94,73 %	0	0

ADOPTION

CM2016-03-77

9.5 LICENCE D'UTILISATEUR POUR L'UTILISATION DES DONNÉES LIDAR 2015 RECUEILLIES DANS LE SECTEUR DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE COATICOOK

ATTENDU que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles est titulaire au nom du gouvernement du Québec, de tous les droits d'auteur sur les données lidar 2015 recueillies ou à être recueillies dans le secteur du bassin versant de la rivière Coaticook, qu'il est gestionnaire de ces droits et qu'il est autorisé à accorder tout droit relativement à celles-ci ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le conseil prend en compte le projet de contrat de licence d'utilisateur pour l'utilisation de données lidar 2015 recueillies dans le secteur du bassin versant de la rivière Coaticook et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU que le coût de la licence sera partagé avec 5 utilisateurs ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'autoriser la signature du contrat de licence d'utilisateur pour l'utilisation de données lidar 2015 recueillies dans le secteur du bassin versant de la rivière Coaticook, tel que proposé par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit d'un montant de 4 200 \$ avant toutes taxes dans la Partie I, dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Aménagement du territoire et géomatique, Acquisition de données*» ;
- ▶ de facturer 500 \$ à chacun des licenciés ;
- ▶ d'appliquer les revenus supplémentaires, qui seront alors disponibles dans la catégorie de fonctions «*Aménagement-fonctionnement, recouvrement autres*» au paiement partiel de la dépense dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Aménagement du territoire et géomatique, Acquisition de données*», afin que la MRC n'assume qu'une partie de la dépense ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires tels qu'établis au contrat.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2016-03-78

**9.6 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE – REPRÉSENTANT
DU SECTEUR DIXVILLE/SAINT-HERMÉNÉGILDE**

ATTENDU qu'aux termes du règlement n° 2-170 instituant un comité de sécurité publique au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement et de ses modifications, le CSP est formé d'élus selon certains secteurs ;

ATTENDU que le secteur des municipalités de Dixville, Saint-Herménégilde et Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton est représenté par deux (2) élus ;

ATTENDU la requête du maire de Dixville ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU de désigner Monsieur Gérard Duteau comme représentant du secteur des municipalités de Dixville, Saint-Herménégilde et Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton avec Monsieur Bernard Marion également président dudit Comité de sécurité publique (CSP) de la MRC de Coaticook et ce selon les termes du règlement n° 2-170 instituant un comité de sécurité publique au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement et de ses modifications.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF(CA) DU 9 MARS 2016

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité administratif (CA) du 9 mars 2016.

10.2 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 17 FÉVRIER 2016

La secrétaire dépose le compte-rendu du Comité de Sécurité publique du 17 février 2016.

10.3 COMPTE RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA FORÊT PRIVÉE DU 10 MARS 2016

La secrétaire dépose le compte-rendu du comité consultatif de la Forêt privée du 10 mars 2016

10.4 COMPTE RENDU DU COMITÉ D' ACTIONS TOURISTIQUES DE LA RÉGION DE COATICOOK DU 10 MARS 2016

La secrétaire dépose le compte-rendu du comité d'Actions Touristiques de la région de Coaticook du 10 mars 2016

11.0 RECOMMANDATIONS

11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 9 MARS 2016

11.1.1 SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – MOIS DE LA JONQUILLE

ATTENDU que la Société canadienne du cancer et la Ville de Bois-des-Fillion sollicitent l'appui de la MRC de Coaticook afin de déclarer le mois d'avril, le mois de la Jonquille ;

ATTENDU que le cancer est la première cause de mortalité au Québec ;

ATTENDU que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies ;

ATTENDU que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie ;

ATTENDU que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

CM2016-03-79



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer ;

ATTENDU que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer ;

ATTENDU que le mois d'avril est associé au mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie ;

ATTENDU que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 9 mars 2016 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'appuyer la Société canadienne du cancer et la Ville de Bois-des-Fillion dans leurs démarches afin de déclarer le mois d'avril, le mois de la jonquille sur le territoire de la MRC de Coaticook ;
- ▶ d'encourager la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2016-03-80

**11.1.2 ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2016-CA-03-58 -
REPLACEMENTS**

ATTENDU que le comité administratif aux termes de la résolution 2016-CA-03-58 a confié le mandat à la direction générale de procéder à un appel de candidature pour un remplacement temporaire d'une durée pouvant aller jusqu'à 12 mois à la fonction de «chargée de projets – Ressources naturelles» en prévision du congé de maternité de Madame Marie-Claude Bernard ;

ATTENDU que le 14 mars dernier, Monsieur Philippe Brault occupant la fonction d'aménagiste a indiqué, à la direction générale, devoir quitter pour un congé parental d'une durée pouvant aller jusqu'à 9 mois ;

ATTENDU la recommandation de la direction générale de jumeler temporairement lesdits postes pour le remplacement ;

ATTENDU qu'il est alors opportun d'annuler la résolution 2016-CA-03-58 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU

- ▶ d'annuler la résolution 2016-CA-03-58 et de confier le mandat à la direction générale de procéder à un appel de candidature pour un remplacement temporaire d'une durée pouvant aller jusqu'à 16 mois à la fonction de «*Coordonnateur - aménagement du territoire et ressources naturelles*» ;
- ▶ d'autoriser la direction générale à mettre de l'avant le processus d'embauche et à négocier les conditions d'embauche du candidat qui sera retenu, l'engagement et la rémunération du candidat retenu devant faire l'objet d'une résolution du comité administratif ou du conseil de la MRC ;
- ▶ d'autoriser la direction générale à mettre à profit les connaissances et les disponibilités de la technicienne en urbanisme, au besoin ;
- ▶ de demander à la comptabilité de procéder au réajustement de la répartition aux municipalités locales, s'il y a lieu.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

11.2 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 17 FÉVRIER 2016

CM2016-03-81

11.2.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE CARREFOUR LOISIRS

ATTENDU qu'une partie des profits de l'activité bénéfice annuelle d'Échec au crime Estrie est réservée aux activités de sensibilisation des MRC qui y participent ;

ATTENDU qu'Échec au crime Estrie prépare une activité d'envergure qui devrait avoir lieu cette année pour faire la promotion d'Échec au crime en Estrie, ciblant particulièrement les aînés ;

ATTENDU que le Camp 911 et le Sécurijour Coaticook ont tous deux adressés une demande d'aide financière de 500 \$ chacun à Échec au crime Estrie pour leurs activités de 2016 ;

ATTENDU que le budget de Sécurijour permet la tenue de l'activité sans l'aide financière d'Échec au crime ;

ATTENDU que la situation financière du Camp 911 est plus précaire ;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité publique (CSP) telle qu'apparaissant au procès-verbal du 17 février 2016 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par la conseillère régionale Nicole Couture

IL EST RÉSOLU d'appuyer la demande d'aide financière du Camp 911 auprès d'Échec au Crime Estrie, pour un montant de 250 \$ pour la tenue de ses activités 2016.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

12.0 CORRESPONDANCE

12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

12.2 COGESAF – APPROBATION GOUVERNEMENTALE DE LA MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La secrétaire dépose le communiqué de presse du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) indiquant que l'organisme a reçu l'approbation gouvernementale de la mise à jour du Plan directeur de l'eau. Celui-ci peut être consulté au <http://cogesaf.qc.ca/>.

13.0 RAPPORTS

13.1 PRÉFET

Le préfet fait un bref retour sur les principales activités. Il a entre autre participé à une rencontre de l'Agence de la forêt privée, une conférence de presse de la Table de concertation régionale, au souper de fermeture des activités du CLD de la MRC de Coaticook ainsi qu'aux entrevues afin de pourvoir au remplacement de Madame Marie-Michèle Walker, agent de développement en loisirs pendant son congé de maternité.

13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Nathalie Dupuis, déléguée au CAB indique que les travaux à l'extérieur du bâtiment seront coûteux. L'organisme recevra une aide financière de 87 000 \$ par année pour 2 ans pour de l'aide aux proches aidants. Un concours vidéo afin de promouvoir le bénévolat auprès des jeunes fut lancé. La Semaine nationale de l'action bénévole se tiendra du 11 au 15 avril prochain et sera clôturée par la soirée hommage aux bénévoles, le vendredi. De la viande sera transformée pour le dépannage alimentaire, suite à l'achat d'un hachoir. Au niveau des dossiers culturels, le nouveau comité a tenu sa première rencontre. Le 5 à 7 organisé avec la conférence de Gérard Beaudet sera un vif succès, plus de 100 personnes sont déjà inscrites.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Au niveau de la Table de concertation culturelle, de nouveaux personnages de la Voie des pionniers seront bientôt installés à l'extérieur de la MRC et un livret numérique devrait rendre l'expérience des plus enrichissantes. Au niveau de la Ressourcerie, Monsieur Denis Ferland est l' élu désigné par les municipalités de Memphrémagog. Le concours d'artistes récupérateurs remporte un vif succès. L'Assemblée générale annuelle se tiendra le 28 avril à Magog et une assemblée spéciale se tiendra le 14 avril à Barnston-Ouest.

Henri Pariseau, responsable des dossiers de la Forêt indique que le CCFP a tenu une rencontre le 10 mars dernier. Il fut notamment question du nouveau schéma d'aménagement et du RCI pour la protection et la mise en valeur des boisés de la MRC et du PDZA. Un bilan des permis d'abattage d'arbres pour 2015 fut également présenté.

Gérard Duteau, délégué au CIARC indique que l'incubateur est dans une période difficile. Au niveau du CRIFA, 3 nouvelles classes seront offertes.

Réjean Masson, responsable des dossiers agricoles indique que le PDZA a reçu une belle couverture médiatique lors du lancement. Il invite les élus à faire la promotion du questionnaire à remplir.

Richard Belleville, responsable des dossiers de matières résiduelles indique que le projet de vidange systématique des boues de fosses septiques retient l'attention. Au niveau du site d'enfouissement, la municipalité d'Orford se joindra à la Régie.

Johnny Pizar, responsable des dossiers cours d'eau indique que la prochaine rencontre du COGESAF se tiendra le 27 avril prochain.

Réjean Masson indique qu'au niveau du conseil d'administration de la FQM, il fut suggéré d'arrimer les élections scolaires avec les élections provinciales. Il fut également question du regroupement des OMH.

13.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC

Les principaux dossiers ayant occupés la direction générale et l'équipe de la MRC au cours du dernier mois (outre les sujets discutés au conseil) sont les suivants : le manuel de l'employé et de nouvelles politiques, la planification stratégique organisationnelle, la conférence de presse du nouveau gymnase régional, l'embauche de l'agente de développement en loisirs par *intérim*, le rapport annuel en prévention incendie, les suivis de mise en œuvre du Schéma incendie, le suivi des demandes d'aides financières pour la formation des pompiers, élaboration du Camp 911, plusieurs modifications aux outils d'urbanisme des municipalités locales, le rapport annuel de gestion des matières résiduelles, validation de zones inondables, compilation des questionnaires en prévision de la vidange systématique des boues, envoi des sondages pour le PDZA, 4 permis d'abattage d'arbres, conférence de presse du PDZA, organisation du salon de l'emploi, projet de circuit électrique, plusieurs demandes d'aide financière aux différents fonds de développement économique, préparation de la conférence sur le patrimoine et les paysages, renouvellement des ententes culturelles, préparation de guides et d'activités pour les SAE, développement d'activités pour Acti-Sports et session printanière d'inscriptions, projet de rénovations du bureau d'accueil touristique, campagne de relation de presse, organisation de groupe pour la saison estivale, support divers, etc.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

13.4.1 FQM – BULLETIN CONTACT DU 7 MARS 2016

La secrétaire dépose le bulletin d'information Contact de la FQM du 7 mars 2016.

CM2016-03-82

13.4.2 ÉTAT DES ROUTES ET PÉRIODE DE DÉGEL

ATTENDU qu'à chaque année, le dégel printanier contraint certaines municipalités à restreindre partiellement ou fermer l'accès à certains chemins ruraux devenus impraticables ;

ATTENDU que durant cette période, le ministère des Transports applique une restriction de charges pour les véhicules lourds afin de tenir compte de la capacité affaiblie du réseau routier ;

ATTENDU que le territoire québécois fut découpé en trois zones établies en tenant compte des réalités géographiques, de la profondeur habituelle de gel et de l'évolution du dégel dans les différentes régions, des conditions climatiques printanières et de la circulation des véhicules lourds dans l'axe est-ouest ;

ATTENDU que cette année, la période de dégel fut fixée du 14 mars au 13 mai pour l'intégralité du territoire de l'Estrie qui est compris dans la zone 1 ;

ATTENDU que selon l'évolution des conditions météorologiques, le début et la fin de la période de restriction des charges peuvent être devancés ou retardés ;

ATTENDU que la zone 1 s'étend de l'Outaouais jusqu'à Rivière-du-Loup en passant par Shawinigan et Québec et comprend également Montréal, Drummondville et l'Estrie, sans aucune distinction ;

ATTENDU que le printemps hâtif est installé dans notre région depuis au moins une bonne semaine ;

ATTENDU que déjà sur le territoire plusieurs chemins sont défoncés ;

ATTENDU qu'une municipalité locale ne peut établir des règles différentes du MTQ quant aux charges ou à la période du dégel ni ne peut influencer le MTQ afin que les règles s'adaptent aux réalités locales ;

ATTENDU que la réalité de l'Estrie n'est pas la même que Rivière-du-Loup ou Trois-Rivières ;

ATTENDU que le réseau routier local sur le territoire de la MRC avait déjà besoin d'investissements majeurs ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- ▶ de demander au ministère des Transports de revoir le processus afin de suivre de plus près la progression du dégel et de réviser la délimitation des zones établies afin de tenir compte de situations climatiques à une échelle plus locale ou de mettre sur pied un système permettant aux municipalités d'influencer les périodes de dégel selon leur réalité ;
- ▶ de transmettre copie de la présente résolution à la députation régionale, à l'Union des municipalités du QUÉBEC (UMQ) ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour appui.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Nicole Couture	7	17,03		
Pierre Paquette	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,53		
Réjean Masson	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,53		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	43/45	97,31 %	0	0

ADOPTION

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h12.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

LE PRÉFET



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 16 mars 2016

Responsable des archives

